

Apaiser l'avenue Washington

Dans le cadre de la concession Rivail-Jeux Olympiques, la SPL SAGES, concessionnaire de l'opération d'aménagement, et la Ville de Grenoble ont mené une concertation publique sur l'aménagement de la 2^e tranche de travaux de l'avenue Washington.

Suite aux échanges avec les habitantes et habitants, associations spécialisées et services de la Ville, il a été décidé le maintien en impasse routière de cette portion de voirie, sans raccordement routier sur l'avenue des Jeux Olympiques qui pourrait être facteur de nuisances notamment en termes de circulation routière.

La Ville de Grenoble poursuit ainsi la végétalisation et l'apaisement de l'espace public. Après la mise en place de 13 places aux enfants aux abords des écoles à la rentrée, ce nouvel espace encouragera les mobilités actives.

Une réunion publique d'information se tiendra en fin d'année afin de présenter aux habitant-es le projet affiné et retravaillé sur la base du scénario en impasse routière qui a été retenu, avant le début des travaux.

Isabelle Peters, Maire adjointe du Secteur 5, et Gilles Namur, Adjoint à la Nature en ville, aux Espaces publics, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités, déclarent : « Le projet de rénovation de l'avenue Washington a été imaginé au début des années 2010, dans le cadre d'une requalification globale du quartier. Après une concertation il y a quelques années, nous avons décidé d'engager un nouveau dialogue spécifique sur le sujet du raccordement du sud de l'avenue avec celle des Jeux olympiques suites à des interrogations légitimes d'habitantes et habitant du quartier mais également d'associations spécialisées. Les 2 options d'un maintien en impasse ou d'une ouverture routière ont été étudiés de manière transparente avec les habitant-es. Chaque option pouvait présenter des avantages et inconvénients mais nous avons finalement décidé de trancher en faveur de l'option d'un maintien en impasse routière. Les piéton-nes et cyclistes pourront bien sûr rejoindre l'avenue des Jeux olympiques.

Le travail n'est pas fini car les études doivent se poursuivre sur la base de cette orientation notamment pour assurer un aménagement de qualité, végétalisé et agréable.

A travers le projet Places aux enfants, le 30km/h ou les plans piétons de quartier que nous souhaitons renforcer dans les années à venir, nous apaisons les cœurs de quartier en y limitant le transit automobile. Cette décision s'inscrit totalement dans cette dynamique. »

